



LE JARDIN D'EPICURE

Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne



CONTRAT PAIN Saison 24

MERCREDI 12 MAI AU 27 OCTOBRE

Le présent contrat est passé pour une livraison de PAINS issus de l'agriculture biologique provenant de: DELICIEUSEMENTBIO M.Thomas COLAIANNI, artisan boulanger.67 Chemin de Miramas le Vieux à Lunard - 13140 MIRAMAS et l'adhérent de l'AMAP le Jardin d'Epicure.

Les jours et heures de distribution peuvent varier en fonction des directives COVID

Nom / Prénom :

Mob:

MODALITES D'ENGAGEMENT : La souscription au présent contrat implique l'adhésion à l'association AMAP Le Jardin d'Epicure conjointement à celle du réseau des Amap de Provence. Les signataires s'engagent à respecter les principes définis dans la charte des AMAP. Le paiement par chèque est demandé lors de la commande. Les commandes non prises sont redistribuées. **Les dates de distribution sont indiquées sous réserve des aléas de production.**

Désignation	Prix	MAI			JUN					JUILLET				AOUT				SEPTEMBRE					OCTOBRE				TOTAL PAIN
		12	19	26	2	9	16	23	30	7	14	21	28	4	11	18	25	1	8	15	22	29	6	13	20	27	
BAGUETTE ANCIENNE	1,90 €																										
BRIOCHE	4,40 €																										
CAMPAGNE	2,30 €																										
CHATAIGNE	3,20 €																										
CIABATTA	2,10 €																										
COMPLET	2,60 €																										
CROISSANT	1,20 €																										
FICELLE CHORIZO FROMAGE	2,10 €																										
FICELLE TOMATE	2,10 €																										
GRAND EPAUTRE	3,20 €																										
KAMUT	3,20 €																										
LIN	2,60 €																										
MAIS	2,60 €																										
MEULE T80 semi-complet	2,10 €																										
MIEL, NOISETTES, RAISINS	3,20 €																										
NORVEGIEN	5,20 €																										
NORVEGIEN FRUITS	6,30 €																										
NOIX	3,80 €																										
PAIN AU CHOCOLAT CHOCOLATINE	1,30 €																										
PAIN EPICES	5,80 €																										
PAIN AUX OLIVES	2,10 €																										
PETIT EPAUTRE -1% de gluten	4,20 €																										
POIS CHICHE SARRASIN MAÏS	3,20 €																										
RIZ SARRASIN MAÏS	3,20 €																										
SEIGLE	3,40 €																										
SESAME	2,60 €																										
SIX CEREALES	2,60 €																										
TOTAL en euros																											

Chèques libellés à l'ordre de DELICIEUSEMENT BIO

Chèque 1 N°:

Chèque 2 N°:

Chèque 3 N°:

Montant :

Montant :

Montant :

Banque :

Fait à Istres le :

le producteur

l'amapien